

Référence(s)

GTO – Etablissements et techniques d'extinction
 NFS 61-701 & 61-703 – Spécifications complètes des raccords incendie
 NFS 62-240 – Dispositifs d'aspiration pour la DECI
 NFS 62-221 – signalisation

Les aires d'aspirations sont des espaces aménagés permettant la mise en aspiration des engins-pompes ou des motopompes.

L'implantation d'une aire d'aspiration est **obligatoire** pour tout type de réserves incendie, ainsi que sur tous les points d'eau naturels ou artificiels (PENA) exploités dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie (DECI).

Caractéristiques techniques et géométriques d'implantation

✚ **Aménager** parallèlement ou perpendiculairement au PENA, elle est constituée d'une surface de :

- **32 m²** (8x4 m) par engins-pompes

En cas d'impossibilité et avis du service prévision

- **12 m²** (4x3 m) par motopompe remorquable

✚ **Force portante** de 16 T minimum

✚ **Un dispositif d'évacuation** des eaux de ruissellement avec une légère pente de 2% limitée à 7% pour des raisons de sécurité (gel, boue...)

✚ **Un dispositif fixe de calage** : butée de sécurité (madrier, talus, etc.) d'une hauteur ≤ 30 cm

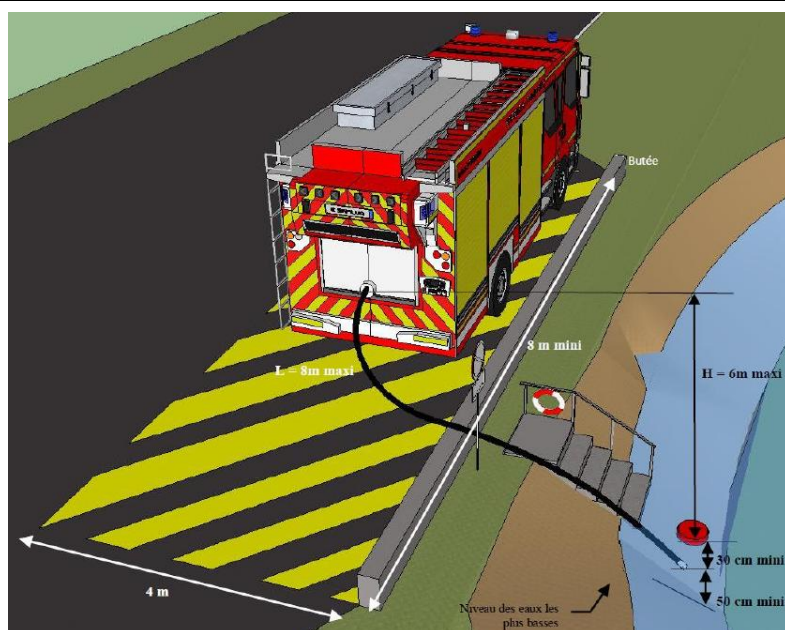
✚ **Signalisation conforme** avec interdiction de stationner

✚ **Conçue** de manière à ne pas empiéter sur la voie de circulation

✚ **Aire de retournement** si voie en impasse (60 m)

⚠ **Accessibilité en tout temps par une voie engin**

⚠ **Respecter la géométrie de mise en aspiration**

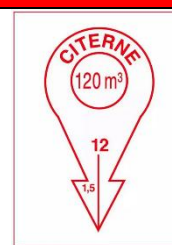


Exemples d'aires d'aspiration



- Le **nombre d'aires** d'aspiration doit être en adéquation avec le volume utile d'eau du PEI et du nombre de prises d'eau (une prise d'eau par tranche de 120 m³ dans la limite de 4).
- Dans le cas **d'aires multiples**, ces prises d'eau sont espacées de 4 m minimum afin de permettre l'alimentation aisée des engins-pompes.
- **L'emplacement de l'aire** d'aspiration doit permettre aisément le raccordement des tuyaux au dispositif d'aspiration (prise directe, prise déportée, poteau d'aspiration, etc.).

Signalisation



300 x 500 mm

500 x 300 mm